

Société des institutrices

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **58 (1929)**

Heft 8

PDF erstellt am: **11.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

N.-B. — Les chants de la messe seront exécutés par la Maîtrise de St-Nicolas et un groupe d'élèves de l'école du Bourg. On entendra du chant grégorien, des œuvres de Perruchot, Boyer, Montillet.

Au théâtre Livio, le banquet sera agrémenté de productions musicales et chorégraphiques : des œuvres de Alin, Dalcroze, Abt, Doret interprétées par les orphelins et des élèves des classes primaires de la ville, un ballet chinois donné par les élèves de l'Auge, une démonstration gymnastique exécutée par les pupilles de la Freiburgia.

Au concert d'orgue :

- | | |
|-----------------------------------|---------------|
| 1. Prélude et fugue en sol mineur | J.-S. Bach. |
| 2. Haec dies (grégorien) | J. Gogniat. |
| 3. Prélude du <i>Déluge</i> | C. St-Saens. |
| 4. Toccata en ré mineur | M. Reger. |
| 5. L'orage | Vogt et Haas. |

CHERS COLLÈGUES ET AMIS,

Venez apporter à notre assemblée votre indispensable appui et sceller, par votre présence, des liens qu'une vieille et chère tradition, léguée par nos devanciers, ont rendus chers à tous.

Ne confondons pas « esprit guerrier » avec « défense nationale »

Dans le canton de Soleure ont eu lieu, le 9 septembre, sept assemblées populaires au cours desquelles a été traitée la question « école et paix ». Ces assemblées avaient été convoquées par les instituteurs et 3,000 personnes y assistaient.

« Une résolution adoptée dans toutes les assemblées demande la participation active de l'école à la lutte contre l'esprit guerrier et aux travaux pour la paix. »

Les acceptants de la résolution précitée paraissent oublier que les milices suisses sont destinées à *défendre* nos frontières et à sauvegarder l'ordre intérieur. Faut-il répéter une fois de plus à ces gens dédaigneux des réalités que la convention de Londres, *signée par nous*, reconnaît la neutralité de la Suisse, étant bien entendu que de notre côté nous nous engageons à la *défendre*.

SOCIÉTÉ DES INSTITUTRICES

Il n'y aura pas de réunion dans le mois de mai. Par contre, nous invitons nos chères collègues à répondre à l'appel du Comité de la Société d'éducation, et à venir, bien nombreuses, à l'assemblée générale le 23 mai prochain, à Fribourg.

Le Comité.